



Atrium
patrimoine & restauration

LAURÉATS CONCOURS DU FORÊT, BOIS ET PATRIMOINE 2021-2022

NOS PARTENAIRES





La Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine sous l'égide de la Fondation de France et le magazine **Atrium, patrimoine et restauration** ont organisé la deuxième édition du **concours Forêt, Bois et Patrimoine**.

L'objectif de ce concours est de récompenser des restaurations comprenant une part significative de bois français issus de forêts gérées durablement. Cette récompense devant permettre aux gestionnaires de poursuivre leur action tout en mettant en avant l'usage du matériau bois au service du patrimoine comme les savoir-faire des professionnels et leur transmission.

Le jury présidé par **François Auger**, Architecte du Patrimoine, compagnon charpentier et Meilleur ouvrier de France, était composé de :

- **Henri de Lépinay**, président d'honneur de l'Union Rempart, de Charles Hendelus, administrateur de Maisons paysannes de France ;
- **Véronique Villaneau**, architecte du patrimoine, enseignante à l'école de Chaillot ;
- **Henry de Revel**, responsable des programmes à France Bois Forêt représentant la Fondation France Bois Forêt pour notre patrimoine ;
- **Bernard Lechevalier**, rédacteur en chef de la revue Atrium, patrimoine et restauration.

Etaient excusés **Philippe Gourmain**, expert forestier, **Alain Lesturgez**, directeur général de la Fédération nationale des communes forestières, **Bruno Prodiér** charpentier-menuisier monuments historiques administrateur du Groupement des entreprises de restauration de monuments historiques,.

Réuni le 20 mai dernier, le jury a porté une attention particulière sur les éléments suivants : le bon usage de la ressource (proximité, choix des essences, gestion durable de la forêt, collaboration depuis la ressource forestière jusqu'à la mise en œuvre), la cohérence et l'intégration de la réalisation à l'ensemble architectural, la pérennité de la restauration, l'aspect économique et social de la réalisation et le bon usage du patrimoine ainsi restauré, l'impact de la réalisation sur la transmission des savoir-faire et la formation.

Sept réalisations dans quatre catégories ont été remarquées et récompensées par la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine.

Château de Rochefort

Association Les Clefs de Rochefort



Objet : restauration de la charpente et de la couverture du massif d'entrée du château de Rochefort

Date de construction : XIIe siècle

Localisation : Asnières-en-Montagne (21)

Ressource : Le bois utilisé est de provenance locale : forêt du Chatillonnais, exploitée de façon durable.

La scierie qui a fourni les pièces se situe à 30 km du château, à Villaines-les-Prévôtes (21).

L'entreprise Les Charpentiers de Bourgogne est reconnue pour la qualité de son travail dans le domaine des charpentes anciennes, en particulier sur les monuments historiques.

Quelques rares éléments récupérés sur les charpentes effondrées ont pu être réutilisés, mais l'exposition de celles-ci pendant plusieurs années à l'humidité a fortement diminué les possibilités de réemploi.



Château de Saconay

Bruno de Brosse



Objet : restauration partielle des toitures

Date de construction : XIV siècle

Localisation : Pomeys (69)

Ressource : Pour le bois de la charpente, la quasi-totalité a été fournie par les bois de la propriété, gérés durablement sous plan de gestion et certifiés PEFC. De plus, deux chênaies sont affectées uniquement à la fourniture de bois de construction pour le château.

Le propriétaire est adhérent de Fransylva, élu au bureau CRPF AuRa et a suivi l'ensemble des stages FOGFOR.

Le propriétaire a fait qualifier par l'architecte des entreprises locales qui ont fait la totalité des travaux et ont acquis un savoir-faire qu'elles utilisent sur d'autres monuments.



Château de Marmande Véronique Kleiner



Objet : restauration de la charpente de la tour de guet

Date de construction : XIV^e siècle

Localisation : Vellèches (86)

Ressource : Suivant les conseils de Frédéric Epaud et Jean-Yves Hunot, deux archéologues du bâti spécialisés dans la construction bois, il a été demandé aux charpentiers de travailler avec du bois vert prélevé au plus près. Les charpentiers ont arpenté les passerelles de bois du propriétaire pour identifier les arbres aptes à devenir arêtiers ou chevrons. Les 8 poteaux qui soutiennent la charpente proviennent d'un bois voisin, seul achat à la société Alliance Forêts Bois.

Les élagueurs ont abattu une trentaine de chênes des parcelles, lesquels ont été délinés dans une scierie située à 2 km. L'écorce a été retirée et les arbres identifiés selon leur usage. Les Ateliers Perrault les ont récupérés et ont terminé le façonnage des pièces de charpente à la doloire.

Aucune pièce de la charpente ancienne n'a pu être récupérée. Le seul bois sec utilisé est celui qui a servi de poinçon, une pièce de plus de 4 m de longueur provenant du stock de bois ancien.



Manoir de l'Aumonerie

Erwan et Sophie Isabelle Le Gouz de Saint-Seine (propriétaires)



Objet : restauration du pressoir incendié du manoir de l'Aumônerie

Date de construction : XIII^e, XVI^e siècle

Localisation : Saint-Martin-de-Boscherville (76)

Ressource : La charpente du pressoir du manoir de l'Aumônerie est réalisée en bois équarris par Rémy et Loic Desmonts, charpentiers père et fils en Normandie.

La récolte a eu lieu à la Neuve-Lyre dans l'Eure à moins de 100 km du chantier. Les chênes sont âgés de 60 à 70 ans, souvent des bois courbes seront travaillés à la main.

Un savoir-faire français de l'art du trait inscrit depuis 2008 au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco.

La charpente est montée à blanc sur l'épure afin de contrôler si les assemblages plaquent parfaitement. Le jour de levage, toutes les fermes sont assemblées et chevillées au sol avant d'être levées au sommet du bâtiment les unes après les autres.



Cimetière de Melesse

Mairie de Melesse (Claude Jaouen, maire)



Objet : porche Renaissance début XVI^e siècle

Date de construction : XVI^e siècle

Localisation : Melesse (35)

Ressource : La restauration des bois est confiée aux Ateliers Le Ber, situés en Bretagne (Sizun), spécialisés en restauration de menuiserie sur le patrimoine régional grâce à la qualification Monuments historiques depuis 1984.

Le travail de la restauration sur les bois du porche a nécessité trois mois : traiter, réparer et consolider, assembler, sabler. Elle doit comprendre le réemploi du plus grand nombre de pièces de la structure d'origine. Elle est réalisée avec une conservation maximale des pièces de bois anciennes en chêne, certaines devant être remplacées ou greffées sur les entrails et les sculptures.



Maison Bastidou

Chantal Savignac-Serres, présidente de l'Association Bastidou - Membre de Rempart



Objet : abri de la terrasse de l'école basse et appentis de l'atelier face à la Maison Bastidou

Date de construction : avant le XIX^e siècle

Localisation : Peyrusse le Roc (12)

Ressource : Les deux structures ont été faites avec des vieilles poutres, chênes et châtaigniers locaux.

Les chevrons et la volige sont en bois locaux. Ils ont été achetés à un artisan dont la scierie se trouve à 10 km de Peyrusse-le-Roc.

Les assemblages des deux édifices sont à tenons et mortaises, et tous tiennent avec des chevilles faites sur mesure.



— **Prix Coup de cœur du jury** (doté de 2 000 €)

Péniche Aster

Michel Sandrin, Charles Gerard



Objet : restauration de la péniche Aster, dernière péniche en bois construite en France

Date de construction : XX^e siècle

Localisation : Saint-Jean-de-Losne (21)

Ressource : Ce premier chantier de bénévoles sera encadré par un artisan menuisier.

Le réemploi de bois plutôt que l'achat de bois neuf est privilégié par l'association. Deux dons nous le permettent :

- don de chênes de la scierie Barbier de Villaine en Duesmois, en provenance des forêts du Morvan ;
- don de la menuiserie Tridard suite au départ en retraite : stock de chênes en provenance du Jura

